226C0283
FR0010193052-FS0205

10 mars 2026

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

IL EST RAPPELÉ QUE LA PRÉSENTE DÉCLARATION EST ÉTABLIE SOUS LA RESPONSABILITÉ DU DÉCLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VÉRIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUÉES.

CATANA GROUP

(Euronext Growth Paris)

Par courrier reçu le 6 mars 2026, complété par un courrier reçu le 10 mars 2026, la société PPF Cyprus Management Limited[1] (Stasinou 6, The White Walls Office 601, 1060 Nicosie, Chypre) a déclaré avoir franchi en hausse, le 1er mars 2026, le seuil de 5% des droits de vote de la société CATANA GROUP[2] et détenir 1 519 994 actions CATANA GROUP représentant 3 039 988 droits de vote, soit 4,95% du capital et 7,80% des droits de vote de cette société[3].

Ce franchissement de seuil résulte d'une attribution de droits de vote double.

[1] Contrôlée par PPF Group N.V.
[2] Société transférée sur Euronext Growth Paris le 6 mai 2025.
[3] Sur la base d'un capital composé de 30 706 178 actions représentant 38 987 412 droits de vote (selon le déclarant), en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.